

Le colloque aura lieu en mode hybride à l'Hôtel Universel de Drummondville le 14 novembre 2025

Trois types de présentations possibles :

- **Courte conférence (d'une durée de ± 30 minutes) :**

- La conférence sera suivie d'une période de questions de 10 minutes. Les personnes qui présenteront sont encouragées à préparer des questions pour enrichir la période de discussion.
- Les présentations seront enregistrées lors de l'événement et mises en ligne sur le Portail.OEQ. Les participant(e)s du colloque pourront y accéder gratuitement, tandis que les autres membres pourront les visionner à un prix modique.

- **Longue conférence interactive (d'une durée de ± 60 minutes) :**

- La conférence sera suivie d'une période de questions de 10 minutes. Les personnes qui présenteront sont encouragées à préparer des questions pour enrichir la période de discussion.
- Nous vous encourageons à inclure dans ces plus longues conférences une portion interactive avec les participant(e)s en présence et/ou en web. Que ce soit sous la forme d'une discussion ouverte, de distribution d'un document de travail, ou avec l'aide d'outils technologiques comme les sondages, les jeux-questionnaires ou nuages de mots, nous sommes ouverts à vos propositions.
- Les présentations seront enregistrées lors de l'événement et mises en ligne sur le Portail.OEQ. Les participant(e)s du colloque pourront y accéder gratuitement, tandis que les autres membres pourront les visionner à un prix modique.

- **Atelier d'une durée de 90 minutes :**

- Les ateliers devront être conçus pour un public d'au moins 40 à 50 participant(e)s.
- Les ateliers ne seront pas enregistrés.

Veuillez noter que la durée définitive des conférences et ateliers sera déterminée une fois l'horaire du colloque finalisé.

Merci de transmettre votre proposition d'ici le **22 avril 2025, à 8 h 00** via ce [questionnaire en ligne](#).

Les critères suivants seront utilisés pour choisir et prioriser les propositions retenues :

1. **Alignement thématique** : La proposition doit s'inscrire harmonieusement dans le thème du colloque.
2. **Mise en valeur de la profession** : La proposition doit mettre en lumière la profession, soulignant son apport important pour la population.
3. **Pertinence**: La proposition doit être transposable dans la pratique et inspirante tout en étant étayée par des données probantes, des connaissances éprouvées ou un savoir expérientiel.
4. **Maîtrise du sujet**: Les personnes présentatrices doivent démontrer qu'elles ont une connaissance actuelle du sujet.
5. **Titre inspirant et révélateur** : Le titre de la proposition devrait susciter l'intérêt tout en reflétant fidèlement le sujet traité (maximum de 115 caractères, incluant les espaces).

Dates importantes :

- **22 avril 2025 (8 h 00)** : date limite de remise de la proposition
- **9 mai 2025** : confirmation par l'OEQ des présentations retenues
- **25 mai 2025** : transmission des documents par les personnes présentatrices (photo, courte biographie, titre et résumé final de la présentation, etc.)
- **6 octobre 2025 (8 h 00)** : date limite de remise de la présentation PowerPoint à l'OEQ
- **17 octobre 2025** : date limite de l'envoi de la rétroaction du comité d'orientation du colloque, dans l'éventualité où des modifications devaient être apportées à la présentation
- **31 octobre 2025** : date limite pour la transmission de la version modifiée de la présentation, le cas échéant
- **14 novembre 2025** : colloque annuel – l'Hôtel Universel de Drummondville

*Prendre note que les renseignements personnels fournis dans le cadre du présent formulaire sont recueillis par l'OEQ afin d'évaluer la qualité, la conformité et la pertinence de votre proposition de conférence ou d'atelier en vue du prochain colloque de l'Ordre. Ils seront communiqués aux membres du Comité d'orientation du colloque de l'Ordre. Toute personne qui souhaite soumettre une proposition de conférence ou d'atelier en vue du prochain colloque de l'Ordre a l'obligation de remplir intégralement le présent formulaire, à défaut de quoi sa proposition pourrait être refusée. Toute personne peut avoir accès à son dossier et y faire rectifier des renseignements. Pour ce faire, prière de faire parvenir une demande écrite en ce sens à la responsable de l'accès aux documents de l'OEQ à servicesjuridiques@oeq.org.